

TECHNOPOLICY BRIEF 22

POLITIQUE D'ETAT ET PRATIQUES  
POPULAIRES DANS  
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU AU  
BÉNIN : QUELLES LEÇONS, QUELLES  
PERSPECTIVES ?

Roch Mongbo

**AFRICAN TECHNOLOGY POLICY STUDIES NETWORK**

Published by

The African Technology  
Policy Studies Network,

P.O. Box 10081, 00100 General Post Office,  
Nairobi, Kenya.

© 2008 African Technology  
Policy Studies Network (ATPS)

Printed by  
Newtec Concepts



**ISBN: 9966-916-16-4**

## **ABOUT THE AFRICAN TECHNOLOGY POLICY STUDIES NETWORK**

The African Technology Policy Studies Network (ATPS) is a multi-disciplinary network of researchers, policy makers, actors in the private sector and other end-users interested in generating, promoting and strengthening innovative science and technology policies in Africa. With a regional secretariat in Nairobi, the network operates through national chapters in 23 African countries, with an expansion plan to cover the entire sub-Saharan Africa.

One of the objectives of the network is to disseminate research results to policy makers, legislators, the organized private sector, civil society, mass media and farmers' groups through publications, dialogue and advocacy. Among its range of publications are the Working Paper Series (WPS), Research Paper Series (RPS), Special Paper Series (SPS) and the Technopolicy Briefs.

**Technopolicy Briefs Series are commissioned short papers written by experts from all over the world specifically to address current science and technology policy concerns and questions in Africa. The briefs are also summaries of technical papers published under our WPS, SPS and RPS written to highlight significant policy recommendations. These briefs are written with the busy policymakers and non-specialists in mind. The materials are designed for general readership and help advance the advocacy and knowledge brokerage roles of the ATPS.**

ATPS is supported by a growing number of donors including the International Development Research Centre (IDRC), the Carnegie Corporation of New York, the Rockefeller Foundation, the World Bank, the OPEC Fund, Ford Foundation, Coca-Cola Eastern Africa, the African Development Bank, and the Royal Dutch Government.

## Acronyms

AEV	Adductions d'Eau Villageoises
CFU	Unité de colonie formée
DCO	Demande chimique en oxygène
DIEPA	Decennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADEAR	Potable et de l'Assainissement en milieu Rural
PEA	Poste d'Eau Autonome'

## Table of Contents

---

1.0	Introduction	1
2.0	Les Politiques et Stratégies Nationales d'Approvisionnement en Eau Potable	2
3.0	Quelles Sont les Pratiques et les Attitudes Populaires vis-à-vis de l'Eau et des Ressources qui l'Entourent?	4
4.0	Que Perdons-nous avec les Options Actuellement en Vigueur?	7
5.0	Que Devrait-on Faire?	8
6.0	Conclusion	10

# 1.0

---

## Introduction

Le complexe fluvio-lacustre de la moyenne vallée de l'Ouémé représente un écosystème unique, encore assez peu anthropisé. Il est dans le prolongement immédiat du complexe composé par la basse vallée du fleuve Ouémé, de la Lagune de Porto-Novo et du Lac Nokoué qui est classé comme wetlands of International Importance selon la 'Convention on Wetlands' (site RAMSAR 118). Cette zone humide renferme de nombreuses espèces animales et végétales menacées (singe à ventre rouge par exemple), de nombreuses espèces animales autochtones et migratrices en danger et des forêts marécageuses uniques. Mais la zone est soumise à de fortes pressions en raison essentiellement de la pauvreté de populations riveraines croissantes, de l'urbanisation côtière, de l'absence d'une concertation entre les communautés, les institutions locales gérantes et collectivités riveraines, et enfin du fait de l'inexistence d'une stratégie nationale de gestion de cette zone sensible. De plus, vivant dans une zone riche en ressources en eau, l'accès des populations à l'eau potable à usage domestique demeure précaire pendant que leur agriculture reste dépendante du régime des pluies et d'exploitation minière des sols. En définitive, les types de rapports des communautés humaines riveraines des plans d'eau à leur environnement paraissent peu propices à la durabilité des ressources tout en étant générateurs de pauvreté pour ces communautés maintenant et dans le futur. Les actions visant à corriger ces situations requièrent une connaissance suffisante des pratiques et modes actuels de gestion, de leurs atouts et menaces pour la durabilité des ressources et pour les modes de vie des populations. C'est à cela qu'a été consacrée la présente recherche dont une synthèse des résultats est livrée dans ce rapport.

## 2.0

---

# Les Politiques et Stratégies Nationales d'Approvisionnement en Eau Potable

La politique de l'Etat béninois en matière d'approvisionnement en eau potable a connu des évolutions notoires depuis les années 1980s à la faveur de la mise en oeuvre de la première Decennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DIEPA) de 1980 à 1990 et des évaluations dont elle a fait l'objet. En 1992, le Bénin a élaboré une nouvelle stratégie d'approvisionnement en eau et assainissement dont la mise en oeuvre a démarré avec le Projet d'Assistance au Développement du secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu Rural (PADEAR) financé par IDA et DANIDA.

Cette stratégie est basée sur des principes de :

- décentralisation du processus de décision ;
- demande et participation financière des communautés à l'investissement initial et à la gestion des points d'eau ;
- renforcement du secteur privé local dans la construction et l'exploitation des infrastructures ;
- réduction des coûts de construction et d'entretien des ouvrages ;

A la suite d'une relecture de cette stratégie, la nouvelle lancée pour la période 2005-2015 projette de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tout en intégrant la décentralisation devenue effective depuis 2003. La stratégie évoque les liens avec la réduction de la pauvreté, de même que la communication sur les IST, l'hygiène et la pollution.

Les actions conduites dans le cadre de ces différentes stratégies ont permis l'éradication de la dracunculose (ver de guinée). Elles ont permis également des avancées remarquables dans la couverture des besoins en eau potable des populations en milieu rural et péri-urbain. Selon les projections de la Direction Générale de l'Hydraulique, les OMD consistant à réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable seront atteints à l'horizon 2015 pour le Bénin.

Toutefois, une caractéristique commune à ces stratégies en matière d'eau potable est qu'elles sont bâties autour de paquets technologiques importés. Dans le même temps, elles disqualifient

■

systématiquement les pratiques endogènes ainsi que les équipements et infrastructures développés par les communautés locales sur plusieurs décennies pour la collecte et le stockage de l'eau pour des usages domestiques. Les eaux de surface (eau de pluie, eau de source et de rivière) sont déconseillées aux populations au profit des eaux souterraines.

Les infrastructures vulgarisées pour l'approvisionnement en eau des communautés à ce jour sont :

- les puits à grand diamètre muni de margelle et de treuil, encore appelé 'Puits modernes'
- les forages équipés de pompes actionnées à la main ou au pied. On les appelle 'pompes à motricité humaine'
- les forages dotés d'un château d'eau et d'une borne fontaine encore appelée 'Poste d'Eau Autonome' (PEA)
- les Adductions d'Eau Villageoises (AEV) qui sont identiques au cas précédent, à la différence qu'ils sont dotés de plusieurs bornes-fontaines réparties dans le village
- les aménagements des sources d'eau.

Ces infrastructures n'incluent pas les citernes ni les autres équipements domestiques de collecte et de stockage de l'eau. Les pratiques qui les entourent sont du même coup rejetées, l'ensemble étant condamné à une disparition certaine. Malgré la résistance de ces modes endogènes de gestion de l'eau, les options retenues dans les stratégies présentent des inconvénients pour la couverture des besoins en eau des populations, pour l'expertise locale en matière d'eau et pour l'économie locale.

## 3.0

---

### **Quelles Sont les Pratiques et les Attitudes Populaires vis-à-vis de l'Eau et des Ressources qui l'Entourent?**

Des recherches conduites récemment dans les communes de Zogbodomey et de Zagnanado ont révélé que les ressources en eau sont perçues partout comme étant globales et intégrées. Mais les pratiques développées dans leurs utilisations, de même que les institutions instaurées par les communautés locales pour leur gestion ne sont pas uniformes. Elles varient selon l'environnement et les conditions de vie des populations concernées. Si ces perceptions et pratiques étaient prises en compte dans les stratégies nationales d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, elles pourraient contribuer à leur réalisation.

#### ***Répartition inégale des sources d'eau dans l'espace***

En dehors des eaux de pluies qui sont uniformes sur la commune, Zogbodomey apparaît comme une représentation en miniature du Bénin en ce qui concerne la disponibilité en eau. En effet, certaines localités regorgent d'eaux de surface sous forme de cours d'eau (tel à Koussoukpa), de sources naturelles (tel à Domè) ou de nappes jaillissantes (tel à Koussoukpa).

D'autres localités par contre n'en ont pas du tout. De plus, dans cette dernière catégorie de localités, les eaux souterraines sont très profondes et ne peuvent être atteintes qu'au prix d'aménagements très coûteux. C'est le cas de Dénou dans l'Arrondissement d'Akiza.

Enfin, la partie urbaine de la commune héberge le forage qui alimente en eau les grandes agglomérations urbaines de la région que sont Abomey et Bohicon. Pourtant à peine 10% des habitants de Zogbodomey centre disposent d'un branchement privé de la SONEB, la seule entreprise commerciale qui fournit l'eau aux centres urbains.

Ces environnements différents ont entraîné chez les ménages et les communautés, des pratiques et attitudes différentes dans la collecte, la gestion de l'eau à usages domestiques.

#### ***Combinaison des sources d'eau pour les besoins domestiques : Eau potable, versus 'eaux à usages domestiques'***

Dans toutes les localités, au moins deux sources d'eau sont utilisées selon les saisons pour la satisfaction des besoins domestiques. A Dénou pendant la saison des pluies et les semaines suivantes, les citernes sont les plus utilisées, ceci pour tous les besoins. Les forages ne sont presque plus sollicités, ce qui amène les comités de gestion à les fermer.

Dans les localités où les eaux de surface jugées potables et l'eau du forage artésien coulent en permanence et sont d'accès gratuit (Domè et Koussoukpa), il existe très peu de citernes ou d'équipements privés de stockage de l'eau à domicile. Les femmes et les enfants assurent la corvée de l'eau à tout moment. De plus, l'eau de pluie est utilisée au minimum même quand elle est abondante.

La pose récente de robinet sur le forage artésien de Koussoukpa permettant la restriction de l'accès et la vente de l'eau pourrait amener les populations de cette localité à renouer avec leurs anciennes pratiques de stockage d'eau de pluie à domicile.

Toutes les sources ne sont pas utilisées pour tous les besoins. Seule l'eau des sources considérées potable est utilisée pour la boisson et pour la cuisine. L'eau des autres sources est affectée à la douche, à la lessive et aux activités de transformation agro-alimentaire nécessitant beaucoup d'eau telles que la production d'huile de palme. Il faut souligner que pour la plupart des populations, l'eau de pluie est considérée comme potable, venant directement de Dieu. Cette qualité n'est pas jugée vraiment altérée même lorsque la propreté du réservoir de stockage est approximative.

En définitive, au-delà des différences constatées d'une localité à l'autre, 3 leçons majeures se dégagent des perceptions et pratiques locales de l'eau et qui sont communes à toutes ces localités :

- l'eau potable n'est pas un élément isolé. Elle fait partie intégrante des eaux à usages domestiques. Dès lors, une stratégie d'approvisionnement en eau à usage domestique qui se limite à l'eau potable demeure partielle du point de vue de la perception des communautés ;
- la campagne des services de l'hydraulique pendant des décennies contre l'utilisation des eaux de surface et des eaux de pluie mal stockées pour la boisson n'a pas passé auprès des populations. Sauf quand elles disposent de l'eau gratuitement, ces populations font une large utilisation des eaux de surface pour leur consommation ;
- dès lors, les ménages investissent dans l'aménagement d'infrastructures de stockage des eaux de pluie dans les limites de leurs revenus quand il n'existe pas de source naturelle libre d'accès gratuit et jugée potable.

#### ***L'eau et les ressources naturelles du milieu environnant (de l'écosystème)***

Pour les communautés vivant dans des environnements humides, l'eau n'est pas séparable des ressources naturelles qu'elle abrite ou dont elle favorise le développement. Pour les populations de Koussoukpa, Dèmè et Lokoli, le '*Hlan*' est un complexe intégré dont les éléments constitutifs inséparables sont le cours d'eau '*Hlan to*' et la forêt '*Hlan zoun*'. L'ensemble est divinisé.

Dès lors, les prélèvements tant de l'eau que des autres ressources du complexe (poissons, animaux, plantes aquatiques) sont l'objet de règles relevant du mythe ou du sacré. Les mêmes s'observent chez les communautés d'Agonvè sur le lac *Azili* à Zagnanado. Par contre, de telles perceptions ne sont pas présentes à Dénou.

Le sens général de ces règles est le maintien de la propreté de l'eau en vue de son utilisation pour les besoins domestiques, l'utilisation des ressources de l'eau et de forêt (poissons, escargots, bois, animaux sauvages, etc.) de manière durable afin de les préserver.

L'observation de ces règles est fondée sur les croyances des religions endogènes. Aujourd'hui, nos recherches montrent que la presque totalité des adultes connaissent ces règles. Toutefois, ils ne sont plus nombreux à les observer, la plupart évoquant leurs nouvelles croyances religieuses chrétiennes.

Les stratégies nationales pour l'eau ont des difficultés institutionnelles à intégrer les dimensions environnementales. Ces aspects relèvent d'autres départements ministériels à savoir l'agriculture et la pêche, l'environnement, l'artisanat ou l'industrie etc.

Quand les techniciens de l'hydraulique arrivent au contact des populations de ces localités et parlent de l'eau, ils sont concernés uniquement par l'eau potable, et souvent, uniquement les eaux de profondeur. Quand ces populations les écoutent, ils pensent aux eaux dans leur globalité et aux ressources naturelles qui entourent ces eaux. Une telle situation ne facilite pas le dialogue. Comme le pouvoir est du côté de l'administration, les perdants sont les communautés locales.

## 4.0

---

### **Que Perdons-nous avec les Options Actuellement en Vigueur?**

Au-delà des communautés directement concernées, c'est toute la nation qui souffre des options actuellement en vigueur.

- les statistiques de couverture des besoins pourraient être meilleures
  - le niveau d'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement pourrait être plus élevé
  - les bonnes pratiques endogènes longtemps développées pour capter et stocker l'eau disparaissent
  - des professions locales disparaissent, avec elles des emplois locaux
  - les institutions endogènes de gestion des ressources sont en perte de vitesse
- de l'eau non potable continue d'être utilisée pour la boisson et la cuisine, au moins pendant certaines périodes de l'année, même dans les localités disposant de forage

## 5.0

---

### Que Devrait-on Faire?

Au regard de tout ce qui précède, deux domaines d'action devraient être pris en charge par les décideurs : il s'agit de la diversification des sources d'approvisionnement en eau d'une part et la décentralisation effective de la gestion de l'eau et de ses ressources.

#### ***Diversification des points d'eau***

Elle permettra d'augmenter la liste des types d'ouvrages existants et de valoriser les eaux de surface qui ne sont pas très utilisées à présent dans l'alimentation en eau potable, surtout dans les nombreuses localités du Bénin où l'accès à l'eau de la nappe est difficile comme sur le plateau d'Abomey, à Dassa-Zoumè, à Glazoué, à Savalou, à Bantè, à Grand-Popo etc.

Il s'agira de :

- D'appuyer la réalisation de citernes privées et semi privées pour la collecte et le stockage des eaux de pluie ; elles seraient munies de robinets pour réduire le risque de pollution liée aux prélèvements quotidiens de l'eau opérés avec des ustensiles dont la propreté n'est pas assurée. Le dimensionnement de ces citernes sera fonction de la population à alimenter en eau;
- Les citernes de concessions familiales peuvent être dotées de branchements amenant l'eau directement aux lieux d'utilisation (cuisines et douches) réduisant la pénibilité de la corvée en même temps que les risques de pollution;
- réhabiliter les puits traditionnels qui présentent un intérêt du point de vue de leur état actuel;
- favoriser les branchements privés là où les conditions sont favorables (forage à gros débit et populations prêtes à payer pour).

*Avantages :*

- réhabilitation des bonnes pratiques endogènes,
- développement de petits métiers au niveau local (maçons, plombiers, ....),
- réduction de la pénibilité et allègement de la corvée de l'eau qui pèse principalement sur les femmes et les filles),
- libération de temps pour les activités génératrices de revenus qui pourront contribuer à la réduction de la pauvreté.

*Inconvénients :*

- tentation au retour systématique des anciennes mauvaises habitudes dans la manipulation de l'eau,
- risque de pollution des eaux.

*Dispositions opérationnelles*

Il est nécessaire d'apporter un appui aux communautés pour la réhabilitation physique des points d'eau et les actions d'animation et de sensibilisation pour éviter les inconvénients mentionnés ci-dessus.

***Décentralisation de la gestion de l'eau***

Il est également important de souligner la nécessité de marquer l'effectivité de la décentralisation notamment en ce qui concerne la demande de point d'eau et la gestion durable des infrastructures réalisées. Les Maires devront prendre en main l'alimentation en eau de leurs populations en s'appuyant sur les services de l'eau logés actuellement au niveau des départements. Etc.

## 6.0

---

### Conclusion

Les modes d'utilisation et de gestion des ressources en eau à usages domestiques sont pluriels au niveau des communautés locales. Ils font une exploitation optimale avec une combinaison des différentes sources disponibles. L'intérêt de ce modes de gestion et une répartition des pressions sur les différentes sources, ce qui permet une préservation de chacun des gisements concernés. Les interventions des services d'état dans le secteur tendent à se focaliser sur un seul type de source, avec des risques de surexploitation.

La diversification dans le prélèvement est noté également au niveau de la valorisation économique des ressources des complexes fluvio-lacustres. Néanmoins, la productivité de ces ressources baisse du fait de la pression croissante, avec pour conséquence une baisse des revenus et du niveau de vie des populations riveraines. Les institutions endogènes de gestion de ces ressources sont en perte de vitesse du fait de l'installation de nouvelles croyances religieuses. Les institutions nouvelles d'état et des organisations de la société civile n'ont ni la légitimité, ni la crédibilité requise pour faire observer les règles préconisées par elles pour une gestion durable desdites ressources.

## **ATPS Technopolicy Briefs Series**

*(ATPS Technopolicy Brief 1) Who Benefits from the New International Intellectual Property Rights Regime? And What Should Africa Do?* by Ha-Joon Chang

*(ATPS Technopolicy Brief 2) How Can We Constitutionalize Innovation, Technology and Intellectual Property in Kenya ?* by Bernard Sihanya

*(ATPS Technopolicy Brief 3) What Can Biotechnology Do For Africa? How Can The Associated Risks And Uncertainties Be Managed?* by Norman Clark

*(ATPS Technopolicy Brief 4) Who Needs Technology Policy?* by Ha-Joon Chang

*(ATPS Technopolicy Brief 5) Keeping Hunger at Bay: Genetic Engineering and Food Security in sub-Saharan Africa* by John Mugabe

*(ATPS Technopolicy Brief 6) Science in a Globalizing World: Implications for Africa* by Awele Maduemezia

*(ATPS Technopolicy Brief 7) How can Science and Technology in Africa be Formulated and Implemented?* by Osita Ogbu

*(ATPS Technopolicy Brief 8) How can Science and Technology Policy Aid Nigeria's Reconstruction?* by Osita Ogbu

*(ATPS Technopolicy Brief 9) Can Africa Develop without Science and Technology* by Osita Ogbu

*(ATPS Technopolicy Brief 10) How can Innovation Systems and Innovative Clusters be used to Develop Africa?* by Osita Ogbu

*(ATPS Technopolicy Brief 11) Science and Technology and Food Security in Africa?* by ATPS/MCST

*(ATPS Technopolicy Brief 12) What Danger Lies in the WTO-NAMA Negotiations for Africa?* by Ha-Joon Chang

*(ATPS Technopolicy Brief 13) What is sui generis System of Intellectual Property Rights?* by Moni Wekesa

## **Acknowledgement**

---

This paper is based on research carried out under the auspices of the African Technology Policy Studies Network's (ATPS), Water and Environment Programme funded by the Royal Dutch Government – Activity no: 10385-DCO0020791. The authors thank Dr. Kevin Chika Urama of the Macaulay Institute, Aberdeen, UK for his contributions to the study in his capacity as the ATPS Lead Resource Person for the W&E programme. The authors also thank the ATPS Communications and Outreach Department for their editorial support.

Roch Mongbo is the ATPS National Coordinator for Benin.

For more information this series and ATPS Contact:

The Executive Director  
The African Technology Policy Studies Network  
3rd Floor, The Chancery, Valley Road  
P.O. Box 10081 00100 General Post Office  
Nairobi, Kenya

Tel: +254-2-2714092/168/498

Fax: +254-2-2714028

Email: [info@atpsnet.org](mailto:info@atpsnet.org)

Website: <http://www.atpsnet.org>